

Titre de psychothérapeute, le début d'une riposte ?

Maximilien Bachelart

Article publié le 14/07/2010

Plusieurs regroupements de professionnels se mobilisent pour une modification du décret français relatif au titre de psychothérapeute. Si la mobilisation a mis un certain temps à se mettre en place, elle semble prendre de l'ampleur.

Le 7 juillet 2010 est ainsi paru un [communiqué](#) signé par six organisations (SNP, SIUEERPP, FFPP, UFMICT-CGT, SFP et UNSA), et stipulant que les psychologues ont déjà suivi la formation (enseignements et stage) que le décret impose dans son annexe. Ce communiqué compte porter la voix des plus de 10 000 signataires d'une [pétition](#). Il propose une rencontre avec les ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur, qui pourrait finalement avoir lieu le 28 juillet.

L'Association Analyser, dont le président est M. Dupont-Muzart, du site d'informations « [Psychanalyse](#) », a décidé d'un « Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État », afin d'obtenir l'annulation partielle du décret.

Le Conseil d'administration de l'[AFTCC](#) (Association française de thérapie comportementale et cognitive) a décidé de se rapprocher d'un juriste en droit européen pour étudier la possibilité d'attaquer le décret ou ses arrêtés.

Le dernier numéro du *Journal des Psychologues* est riche de points de vue critiques.

Plusieurs grèves de psychologues ont été organisées, notamment au Centre Hospitalier [Henri Laborit](#), de Poitiers.

Le Collectif des Psychothérapeutes Certifiés dans le 06, souligne l'intérêt de la [supervision](#) dans la formation continue du psychothérapeute.

À côté des « anti-décret », ou plutôt des personnes qui prônent une modification des conditions d'accès

au titre, on trouve aussi des regroupements universitaires qui semblent préparer des formations continues pour satisfaire aux exigences demandées pour l'obtention du titre de psychothérapeutes. Des Diplômes Universitaires (DU) portant la mention « psychothérapies » semblent fleurir à plus grande fréquence que les autres années.